



LIGNE T1

EXTENSION DU SITE DE REMISAGE

TRAMWAY DE GAROSSOS

LOT N°01 – INFRASTRUCTURE VRD ET VOIE FERREE

AVENANT 01

LAE 2023-01229 M

Titulaire EUROVIA MIDI PYRENEES / ETF / GTM SUD OUESTTP GC



Société de la Mobilité de l'Agglomération Toulousaine
1, place Esquirol - BP 10416 - 31004 TOULOUSE CEDEX 6
Tél : 05 61 14 48 50 - Fax : 05 61 14 48 51
Site : www.tisseo-ingenierie.fr

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20251218-20251217-1-1-9D-DE
Date de télétransmission : 18/12/2025
Date de réception préfecture : 18/12/2025

PREAMBULE

Dans le cadre du projet Ligne Aéroport Express (LAE), le Comité Syndical de Tisséo Collectivités a, par délibération n° D.2024.04.03.4.1.13 du 03 avril 2024, autorisé Tisséo Ingénierie à signer le marché concernant les travaux d'infrastructure VRD et Voie Ferrée avec le groupement d'entreprise EUROVIA MIDI PYRENEES (Mandataire)/ ETF / GTM SO TP.

Ce marché n°2023-01229 M, à prix unitaires, d'un montant initial de **3 777 434,71 € HT** a été notifié le 21 mai 2024 pour une durée de 18 mois à compter de sa date de démarrage, notifiée par Ordre de service.

ARTICLE 1 OBJET DU PRESENT AVENANT 1

Le présent avenant pour objet

1) Modifier le montant du marché en tenant compte

- a. Des modifications de programme ;
- b. L'ajout de prestations complémentaires au marché ;

Les prestations, apparues en cours d'exécution du marché ont donné lieu à la fixation de prix nouveaux.

2) Prolonger le délai global d'exécution du marché

ARTICLE 2 MODIFICATIONS DU MONTANT DU MARCHE

Le marché fait l'objet des travaux modificatifs et complémentaires suivants.

Travaux Modificatifs n°1 : Modification du fonçage sous plateforme

- Adaptation du tracé du fonçage
- Approfondissement des profils de fonçages
- Réalisation de modélisation logicielle et contrôles topographique complémentaires
- Injection préventive du coulis stabilisateur

Soit un montant total de plus-value de 43 893,33 € HT (base valeur marché)

Le devis relatif aux travaux modificatifs n°1 est joint en **Annexe 1** du présent avenant.

Travaux Modificatifs n°2 : Travaux de nuit pour réalisation des pieux

- Mobilisation spécifique des équipes de nuit pour la réalisation des pieux en interface avec la LAC du centre de maintenance existant

Soit un montant total de plus-value de 13 562,00 € HT (base valeur marché)

Le devis relatif aux travaux modificatifs n°2 est joint en **Annexe 2** du présent avenant.

Travaux Modificatifs n°3 : Rétablissement des boucles de détection

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20251218-20251217-1-1-9D-DE
Date de télétransmission : 18/12/2025
Date de réception préfecture : 18/12/2025

- Repose des boucles de détection pour l'ouverture automatique de la barrière de sortie véhicules routier du centre de maintenance

Soit un montant total de plus-value de 1 720,00 € HT (base valeur marché)

Le devis relatif aux travaux modificatifs n°3 est joint en **Annexe 3.1 et Annexe 3.2** du présent avenant.

Travaux Modificatifs n°4 : Ajout de pompes de relevage sur la chambre de réception du fonçage n°2

- Ajout de pompes de relevage en fond de chambre de réception du fonçage n°2 afin d'assainir la chambre
- Prise en compte de la mutualisation de l'emplacement du report d'alarme sur le coffret existant devant le poste de garde

Soit un montant total de plus-value de 10 619,00 € HT (base valeur marché)

Le devis relatif aux travaux modificatifs n°4 est joint en **Annexe 4** du présent avenant.

Travaux Modificatifs n°5 : Réalisation des massifs d'armoire pour les autres lots travaux

- Réalisation des massifs pour les armoires des autres lots

Soit un montant total de plus-value de 4 949,23 € HT (base valeur marché)

Le devis relatif aux travaux modificatifs n°5 est joint en **Annexe 5.1, Annexe 5.2 et Annexe 5.3** du présent avenant.

Travaux Modificatifs n°6 : Reprise des emprises de la base vie en revêtement perméable

- Réfection des emprises base vie en revêtement perméable
- Modification des places de stationnement en dalle de parking engazonnée

Soit un montant total de plus-value de 207 264,73 € HT (base valeur marché)

Le devis relatif aux travaux modificatifs n°6 est joint en **Annexe 6.1 et Annexe 6.2** du présent avenant.

Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20251218-20251217-1-1-9D-DE Date de télétransmission : 18/12/2025 Date de réception préfecture : 18/12/2025

Travaux Modificatifs n°7 : Création d'un tourniquet exploitation

- Fourniture et pose d'un tourniquet permettant l'accès au site depuis le parking aéroconstellation

Soit un montant total de plus-value de 57 526,51 € HT (base valeur marché)

Le devis relatif aux travaux modificatifs n°7 est joint en **Annexe 7.1 et Annexe 7.2** du présent avenant.

Travaux Modificatifs n°8 : Interconnexion multitubulaire existante et nouvelle

- Réalisation de l'interconnexion entre la nouvelle multitubulaire et la multitubulaire existante pour double adduction de la fibre optique vers le datacenter

Soit un montant total de plus-value de 4 393,46 € HT (base valeur marché)

Le devis relatif aux travaux modificatifs n°8 est joint en **Annexe 8.1 et Annexe 8.2** du présent avenant.

Le montant total des plus-values s'élève à 343 928,26 € HT.

La rémunération de ces prestations complémentaires fait notamment l'objet de prix nouveaux intégrés au marché au travers d'un Bordereau des Prix Unitaires (BPU) complémentaire.

PN n°	Libellé	Unité	Prix unitaire € HT
PN 11.1	Plus-value pour réalisation des pieux de nuit	Ft	13 562,00
PN 11.2.1	Modélisation aux éléments finis	Ft	14 402,00
PN 11.2.2	Suivi altimétrique plateforme	Ft	1 226,00
PN 11.2.3	Injection coulis	U	4 510,00
PN 11.2.4	Linéaire supplémentaire fonçage	ML	610,20
PN 11.2.5	Plus-value pour approfondissement chambre de réception	Ft	2 799,70
PN 11.3	Rétablissement boucle de détection	U	860,00
PN 11.4.1	Préparation chantier	Ft	680,00
PN 11.4.2	Pompe de relevage type 4 4L ou équivalent	u	1 159,00
PN 11.4.3	Coffret de commande yc support et massif	u	2 436,00

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20251218-20251217-1-1-9D-DE
Date de télétransmission : 18/12/2025
Date de réception préfecture : 18/12/2025

PN n°	Libellé	Unité	Prix unitaire € HT
PN 11.4.4	Disjoncteur et différentiel à intégrer dans le coffret	u	495,00
PN 11.4.5	Installation, raccordement et mise en service	u	3 640,00
PN 11.4.6	PV report d'alarme	u	1 050,00
PN 11.5.1	Massif 1600*1600 pour coffret réchauffeur d'aiguille, VDI et VDI2	u	684,17
PN 11.5.2	Massif 3200*600 pour ATR3 avec dalle de propreté 1m autour	u	2 138,68
PN 11.5.3	Massif CSG4 1300*700 avec réservation 900*200	u	758,04
PN 11.6.1	Etudes d'exécution	Ft	1 650,00
PN 11.6.2	Sondage à la pelle mécanique pour caractérisation matériaux	u	270,00
PN 11.6.3	Analyse laboratoire (4 caractérisations + analyse perméabilité sol + 4 MO + 2 portances)	FT	5 600,00
PN 11.6.4	Terrassement méthode douce à proximité RSX - Aspiratrice Excavatrice	Ft	2 080,00
PN 11.6.5	BBDR 0/10 ép 6cm	m²	26,10
PN 11.6.6	GNTD	m3	47,09
PN 11.6.7	Matériau 20/40	m3	46,00
PN 11.6.8	Dalles parking engazonnée	m²	89,30
PN 11.6.9	Dalles parking avec pavé	m²	186,30
PN 11.7	Création tourniquet exploitant	Ft	57 526,51
PN 11.8.1	Majoration intervention faible volume	Ft	1 711,00

Le bordereau de prix complémentaire est joint en **annexe 9** du présent avenant.

ARTICLE 3 MODIFICATION PORTEE A L'ACTE D'ENGAGEMENT

L'ajustement des quantités du détail estimatif du marché, intégrant celles relatives aux prix nouveaux, génère une plus-value de **343 928,26 € HT soit une augmentation de + 9,10% du montant** du marché et conduit à un nouveau montant global du Détail Estimatif de **4 121 362,97 € HT**.

Approuvé et signé par la préfecture
031-253100986-20251218-20251217-1-1-9D-DE
Date de télétransmission : 18/12/2025
Date de réception préfecture : 18/12/2025

Le détail estimatif réajusté est repris dans en **annexe 10** du présent avenant.

L'article 2 de l'acte d'engagement est modifié comme suit :

	MONTANT HT	TVA	MONTANT TTC
MONTANT DU MARCHE INITIAL	3 777 434,71 €	755 486,94 €	4 532 921,65 €
MONTANT DE L'AVENANT N°01	343 928,26 €	68 785,65 €	412 713,91 €
MONTANT TOTAL DU MARCHE (après avenant 1)	4 121 362,97 €	824 272,59 €	4 945 635,56 €

Justification de la modification

Le présent avenant est fondé sur l'article L2194-1 6° (*modifications de faible montant*) et l'article **R2194-8 du Code de la commande publique** qui dispose :

Le marché peut être modifié lorsque le montant de la modification est inférieur aux seuils européens et à 15 % du montant du marché initial pour les marchés de travaux, sans qu'il soit nécessaire de vérifier si les conditions prévues à l'article R. 2194-7 sont remplies.

En l'occurrence, les modifications générées par le présent avenant emportent **une hausse de + 9,10% du montant du marché initial**. Le montant total de la modification opérée par le présent avenant est inférieur au seuil européen de 5 538 000 € HT applicable aux marchés public de travaux.

- **L'avenant est justifié comme suit** : Les prestations complémentaires demandées par le Maître d'Ouvrage visant à la désimperméabilisation des sols au droit des emprises utilisées comme base vie au travers notamment de la réalisation d'un revêtement perméable.
- L'amélioration du fonctionnement du site grâce notamment à la création d'un accès mainteneur complémentaire direct vers la zone de remisage tramway.
- La mise en place de dispositifs complémentaires de suivi lors des travaux à proximité immédiate de la plateforme de tramway entraînant une modification de la méthodologie de travaux sur certaines phases du chantier.

ARTICLE 4 - REPARTITION DES HONORAIRES

Le tableau de répartition entre les membres du groupement est repris en **annexe 11** du présent avenant.

ARTICLE 5 – DELAI GLOBAL DU MARCHE

L'article 4.1 de l'Acte d'engagement fixait le délai global d'exécution des travaux à 18 mois (*hors période de garantie*) à compter de la date de démarrage notifiée par Ordre de service en date du 21 mai 2024.

Dans les conditions présentées ci-avant, le délai global d'exécution des travaux est porté à 24 mois, sans incidence financière.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20251218-20251217-1-1-9D-DE
Date de télétransmission : 18/12/2025
Date de réception préfecture : 18/12/2025

ARTICLE 6 - AUTRES CLAUSES DU MARCHÉ

Toutes les clauses du marché qui ne sont pas modifiées par le présent avenant n°1 restent applicables.

ARTICLE 7 - CLAUSE DE RENONCIATION A RECOURS

Par le présent avenant, titulaire renonce à toute réclamation et recours pour tous motifs fondés sur l'objet du présent avenant.

Fait en un seul original, à Toulouse le
Mentions manuscrites « lu et approuvé »

LE TITULAIRE

TISSEO INGENIERIE

RICHARD HENRY
DIRECTEUR ETUDES ET PROJETS

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20251218-20251217-1-1-9D-DE
Date de télétransmission : 18/12/2025
Date de réception préfecture : 18/12/2025